

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 29 AOÛT 2011, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

Mme	Christine Brisson	Mairesse
MM.	Alain Larouche	Conseiller
	Richard Bélanger	Conseiller
Mmes	Denise Arsenault	Conseillère
	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mmes	Léa Thibault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Lorna Pineault	Greffière par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 31.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 2011-218

Madame la conseillère Léa Thibault propose, appuyée par madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière par intérim est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Rés. 2011-219

Madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 4 juillet 2011, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général du 29 août 2011

4.1.1 Libération d'engagement du fonds Toulnostouc – Politique de développement durable

Rés. 2011-220

Pour faire suite au rapport du conseiller principal à l'aménagement durable du territoire et à l'urbanisme portant le numéro DDU2011-01, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de libérer une somme de 27 300 \$ du fonds Toulnostouc du montant total de 62 000 \$ engagé par la résolution 2011-179 pour la réalisation de la Politique de développement durable de la Ville de Baie-Comeau et, en conséquence, d'aviser la MRC de Manicouagan, gestionnaire du fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Libération d'engagement du fonds Toulnostouc – Pluies diluviennes

Rés. 2011-221

Pour faire suite au rapport du trésorier adjoint portant le numéro TR2011-02, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de libérer la somme de 51 602 \$ du solde d'engagement du fonds Toulnostouc pour le projet des travaux des pluies diluviennes suite à l'adoption de la résolution 2008-308 et, en conséquence, d'aviser la MRC de Manicouagan, gestionnaire du fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.3 Extension de terrain – 96, avenue Champlain

Rés. 2011-222

Pour faire suite au rapport du directeur de la sécurité publique, permis et certificats portant le numéro URB2011-30, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'autoriser la mairesse et la greffière à signer un bail de location de cinq ans à intervenir entre la Municipalité et le propriétaire du 96, avenue Champlain, et ce, pour la location d'une parcelle du lot 3 210 596 située derrière le 96, avenue Champlain, d'une profondeur de 15 mètres et d'une superficie de 228,6 mètres carrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.4 Nominations au sein du Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. (Le Drakkar)

Rés. 2011-223

Pour faire suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2011-09, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que les personnes suivantes soient nommées comme administrateurs et titulaires desdites fonctions au sein de la corporation « Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. », et qu'elles répondent aux diverses demandes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec pour la saison 2011-2012 du Drakkar de Baie-Comeau :

- . M. François Corriveau, président
- . M. Richard Ouellet, vice-président et représentant du propriétaire auprès de la LHJMQ
- . Mme Lorna Pineault, secrétaire
- . Mme Danielle Bernatchez, trésorière

Le présent conseil d'administration remplace celui désigné par la résolution 2009-412.

De plus, M. Clovis Gagnon est reconduit dans ses fonctions de gouverneur de l'équipe.

Enfin, M. Pierre Rocque continuera d'agir en tant que substitut de M. Clovis Gagnon advenant que ce dernier soit dans l'impossibilité d'assister aux

rencontres de la Ligue de hockey junior majeur du Québec impliquant les gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.5 Club de ski Norfond – Passerelle Jean-Turbis

Rés. 2011-224

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-24, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que la Municipalité investisse la somme manquante, soit 44 775 \$, montant essentiel au remplacement et à la mise en place de la passerelle Jean-Turbis nécessaire aux activités du Club de ski Norfond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.6 Nomination – Procureure à la cour municipale 2011-2012

Attendu l'entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale commune de Baie-Comeau entre le ministre de la Justice du Québec, le directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Baie-Comeau qui a été signée le 11 mars 2010;

Attendu que suivant l'article 2.3 de cette entente, le procureur choisi et rémunéré par la Ville pour la poursuite des constats doit être désigné par le directeur des poursuites criminelles et pénales afin de le représenter devant la cour municipale de Baie-Comeau;

Attendu que la Ville de Baie-Comeau a retenu comme procureures pour la poursuite de ces constats d'infraction M^e Caroline Martin, avocate, et M^e Nancy Leblanc, avocate substitut, pour remplacer M^e Martin, le cas échéant, pour la période du 1^{er} juillet 2011 à la fin juillet 2012;

Rés. 2011-225

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que la Ville de Baie-Comeau mandate M^e Caroline Martin, avocate, ainsi que M^e Nancy Leblanc, avocate substitut, pour agir à titre de procureures à la cour municipale de Baie-Comeau pour la période du 1^{er} juillet 2011 à la fin juillet 2012 aux conditions stipulées dans leur offre de service déposée le 25 juillet 2011. Il est également résolu de demander au directeur des poursuites criminelles et pénales, et ce, suivant l'article 28 de la Loi sur le directeur des poursuites criminelles et pénales, de désigner M^e Caroline Martin, avocate, ainsi que M^e Nancy Leblanc, avocate substitut, de l'étude Lavoie Leblanc avocats de Baie-Comeau, retenues par la Ville de Baie-Comeau pour le représenter devant la cour municipale de Baie-Comeau, pour défendre tout constat d'infraction délivré au nom du directeur des poursuites criminelles et pénales, de même qu'en vertu du Code de la sécurité routière ou de la Loi sur les véhicules hors route sur les routes entretenues par ou pour le ministère des Transports comprises dans le territoire sur lequel la cour municipale a compétence, à l'exception des constats délivrés sur les autoroutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.7 Remplacement au conseil d'administration de SOPOR

Rés. 2011-226

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que la Ville de Baie-Comeau nomme M^e Lorna Pineault, à titre de personne-ressource en droit, pour siéger sur le conseil d'administration de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive (SOPOR), et ce, en remplacement de M^e François Corriveau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.8 Club de gymnastique Tournesol – Changement de nom

Attendu que le Club de gymnastique Tournesol est un organisme reconnu et accrédité par la Ville et est constitué en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23);

Attendu que le Club a adopté le Règlement no 2 afin de changer de nom;

Attendu que le nom choisi est « Club de gymnastique Baie-Comeau »;

Rés. 2011-227

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de reconnaître ce changement de nom afin que tous les droits et privilèges y étant rattachés et reconnus par la Municipalité lui soient accordés de la même façon que ceux consentis au Club de gymnastique Tournesol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.9 Transfert des biens du Club de gymnastique Valdez de Hauterive

Attendu que le Club de gymnastique Valdez de Hauterive a cessé ses opérations;

Attendu que le Club a toujours été un organisme reconnu par la Ville de Baie-Comeau et subventionné comme tel;

Attendu que les statuts du Club prévoient le transfert de ses biens à la Ville de Baie-Comeau advenant la liquidation ou la cessation de ses activités;

Rés. 2011-228

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter le transfert de tous les biens du Club de gymnastique Valdez de Hauterive à la Ville de Baie-Comeau. Il est également résolu de transférer le solde du compte bancaire dudit Club au nouveau Club de gymnastique Baie-Comeau, et ce, sous forme de subvention, laquelle s'ajoutera à l'aide financière déjà consentie par la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.10 Achat d'un système de classement sur rails pour les archives – Appel d'offres INV11-14

Rés. 2011-229

Pour faire suite au rapport de la greffière par intérim portant le numéro GC2011-23, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de procéder à l'acquisition d'un système de classement sur rails découlant de l'appel d'offres INV11-14 auprès de Classement Turcotte inc., et ce, pour la somme de 32 891 \$ taxes incluses. Les fonds nécessaires à cette acquisition seront puisés à même le fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.11 Mise aux normes des installations de production d'eau potable

Rés. 2011-230

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et des services techniques portant le numéro SP2011-15, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'octroyer le mandat d'analyse de la valeur d'approvisionnement en eau potable au montant de 21 900 \$, plus les taxes applicables, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Il est également résolu d'autoriser un montant supplémentaire approximatif de 20 000 \$ plus les taxes applicables, et ce, afin de couvrir les frais

d'honoraires des experts externes de même que les diverses dépenses reliées à ce projet (déplacements et autres).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.12 Carrefour maritime – Honoraires professionnels DMG architecture

Rés. 2011-231

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et des services techniques portant le numéro SP2011-16, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'autoriser des dépenses supplémentaires de 33 722 \$ taxes incluses, et ce, pour le mandat relatif aux plans et devis de DMG architecture dans le cadre des appels d'offres 2010-21 et 2011-05 concernant la construction des pavillons principal et secondaire de l'Escale de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.13 Programme d'aide aux municipalités – Ministère des Transports du Québec – Axe à double vocation

Rés. 2011-232

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et des services techniques portant le numéro TP2011-20, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que la Municipalité renouvelle sa demande d'aide financière au ministère des Transports, dans le but d'obtenir une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation situé sur son territoire et menant à la Scierie des Outardes, et ce, sur une longueur totale de 3,5 kilomètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.14 Rapports périodiques des revenus et dépenses au 30 juin et au 31 juillet 2011

Rés. 2011-233

Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2011-11, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt les rapports périodiques des revenus et dépenses au 30 juin et au 31 juillet 2011 de la Municipalité préparés par le Service de la trésorerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.15 Vente d'une partie d'emprise de rue – 1000, rue Louis-Amiot

Rés. 2011-234

Pour faire suite au rapport du directeur de la sécurité publique, permis et certificats portant le numéro URB2011-33, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de procéder à la vente d'une partie de l'emprise de rue bordant le boulevard Blanche, plus précisément une partie du lot 3 693 805 d'une superficie de 148,30 mètres carrés au propriétaire du 1000, rue Louis-Amiot, et ce, pour la somme de 25,60 \$ le mètre carré plus les taxes applicables. Les frais professionnels d'arpentage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur. La mairesse et la greffière par intérim sont autorisées à signer tout document nécessaire à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.16 Demande de PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) – 908 à 912, rue De Puyjalon

Considérant le projet de revitalisation de la façade pour le bâtiment du 908 à 912, rue De Puyjalon;

Considérant les dispositions de la réglementation municipale concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale applicable dans ce secteur;

Considérant l'étude effectuée par le Service de l'urbanisme et la recommandation du comité consultatif sur ce projet;

Rés. 2011-235

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant à revitaliser la façade du bâtiment du 908 à 912, rue De Puyjalon, lequel projet consiste à changer le revêtement métallique pour de la pierre emboîtée sans mortier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.17 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 août 2011

Rés. 2011-236

Pour faire suite au rapport du directeur de la sécurité publique, permis et certificats portant le numéro URB2011-36, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme suite à la réunion de ce comité tenue le 17 août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.18 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service des loisirs, sports et vie communautaire

Rés. 2011-237

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-26, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service des loisirs, sports et vie communautaire pour le mois de juillet 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.19 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service des travaux publics et des services techniques

Rés. 2011-238

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et des services techniques portant le numéro TP2011-19, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service des travaux publics et des services techniques pour le mois de juillet 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.20 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service de la sécurité publique, permis et certificats

Rés. 2011-239

Pour faire suite au rapport du directeur de la sécurité publique, permis et certificats portant le numéro URB2011-31, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service de la sécurité publique, permis et certificats pour le mois d'août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.21 Listes de comptes 2011-25 à 2011-31

Rés. 2011-240

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes portant les numéros 2011-25 à 2011-31 inclusivement, datées respectivement des 11, 18 et 25 juillet ainsi que des 1^{er}, 8, 15 et 22 août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.22 Correspondance : Information au conseil

Rés. 2011-241

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter pour dépôt la correspondance soumise lors du comité général du 29 août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.23 Nomination au comité consultatif d'urbanisme

Rés. 2011-242

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger de nommer monsieur Jean Thériault, à titre de représentant du public, au sein du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES

5.1 Dérogations mineures

5.1.1 164, rue Rouleau (garage)

Conformément à la procédure pour prise de décision sur une demande de dérogation mineure, la mairesse demande aux personnes présentes si elles ont des commentaires favorables ou défavorables concernant la demande de dérogation mineure visant la résidence du 164, rue Rouleau.

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par la propriétaire de la résidence du 164, rue Rouleau;

Considérant l'avis du comité consultatif d'urbanisme;

Rés. 2011-243

En conséquence, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter la demande de dérogation mineure permettant de régulariser l'implantation du garage attenant à la résidence située au 164, rue Rouleau. Ainsi, ledit garage possède une marge de recul latérale variant de 0,7 à 0,9 mètre, et ce, calculée à partir du revêtement alors que la réglementation municipale prévoit un minimum de 0,90 mètre pour ce type de bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.2 164, rue Rouleau (véranda)

Conformément à la procédure pour prise de décision sur une demande de dérogation mineure, la mairesse demande aux personnes présentes si elles ont des commentaires favorables ou défavorables concernant la demande de dérogation mineure visant la résidence du 164, rue Rouleau.

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par la propriétaire de la résidence du 164, rue Rouleau;

Considérant l'avis du comité consultatif d'urbanisme;

Rés. 2011-244

En conséquence, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'accepter la demande de dérogation mineure permettant de régulariser l'implantation de la véranda en cour latérale, laquelle repose sur la toiture du garage attenant à la résidence située au 164, rue Rouleau. Ainsi, ladite véranda possède une marge de recul latérale variant de 1,6 mètre et moins, et ce, calculée à partir du revêtement alors que la réglementation municipale prévoit un minimum de 2 mètres pour ce type de bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun règlement n'est adopté sous cette rubrique.

8. AVIS DE MOTION

8.1 Projet de règlement concernant les animaux

Monsieur le conseiller Alain Larouche renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant les animaux.

8.2 Projet de règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville de Baie-Comeau

Monsieur le conseiller Richard Bélanger renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Madame Marie-France Raymond s'informe s'il y a eu des développements suivant le dépôt de sa pétition concernant l'adoption d'une politique environnementale et familiale à la Ville de Baie-Comeau et visant plus particulièrement une subvention pour l'utilisation de couches lavables.

10. FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger que la présente séance soit et est levée, il est 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CHRISTINE BRISSON,
MAIRESSE**

**LORNA PINEAULT,
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**

Rés. 2011-245